

Assemblée Générale de SOS Loire Vivante : un bilan très positif !

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 19 septembre dernier au Puy en Velay. Une cinquantaine de personnes étaient venues prendre connaissance des rapports d'activité (en ligne sur www.sosloirevivante.org) et financier de l'association. Le Président, le bureau et le Conseil d'Administration ont été reconduits.

Cette assemblée générale fut l'occasion de présenter les objectifs et les orientations futures. Le rapport d'activité démontrant l'augmentation du budget, SOS Loire Vivante prévoit en effet, à court terme, de prendre en charge plusieurs dossiers comme la qualité de l'eau (la Loire de la source à l'estuaire). Un travail spécifique est en vue sur un retour de l'eau détournée dans l'Ardèche par le complexe de Montpezat via le barrage de la Palisse (affectant directement l'écosystème de la Loire), sur le Haut Allier nous appuierons notre action pour le démantèlement du barrage de Poutès pour retrouver les berges d'antan et favoriser principalement la remontée des saumons, sans oublier un rôle actif sur les dossiers Natura 2000 Gorges de la Loire et Loire Nature II. Le site Internet www.hautevalleedelaire.com, crée par l'association en coopération avec la Mairie de Coubon, défend la notion de développement durable sur l'ensemble de la haute vallée de la Loire, à savoir : conjuguer activité économique et respect de l'environnement et du patrimoine. Il est notamment question du rôle donné au Mas de Bonnefont pour en faire un lieu d'accueil et d'information du public : sur la vallée, la gestion des énergies sur un site isolé, sur le projet Natura 2000, d'en faire un lieu de rencontre, d'échange pour des séminaires voire un lieu d'hébergement.

Aux niveaux national et international, SOS Loire Vivante se concentrera sur les projets de barrages dans le sud-ouest (Charlas et Eslourenties), le transfert envisagé d'eau du Rhône vers Barcelone, le plan hydrologique espagnol et son cortège de 116 barrages sur l'Ebre et aussi sur la mise en place de la Directive Européenne Cadre Eau.

Le site Internet www.rivernet.org actualisé au jour le jour, nous réjouit avec un nombre croissant de visiteurs (environ 1000 par jour !!!) et nous conforte dans nos actions. Il va être encore plus développé sur l'ensemble du bassin de la Loire, avec des thèmes nouveaux comme l'application de la Directive européenne Cadre Eau, un volet sur le Loire Nature II, un volet sur la problématique Natura 2000 dans son ensemble, et plus généralement il est souhaité de le rendre plus interactif.

Lors de cette AG nous avons invité Pedro Arrojo, Prix Goldmann 2003 et leader de la fondation pour une Nouvelle Culture de l'Eau. Il nous a brillamment présenté sa vision d'une gestion durable de l'eau et d'une nouvelle culture de l'eau... Pedro ne manqua pas de remercier Roberto Epple, Président de l'association et Valérie Valette d'avoir monté le dossier de candidature pour le grand prix Goldmann.

Alok Agrawal du mouvement Narmada Bachao Andolanu en Inde nous a fait part de l'évolution de leur lutte grandiose. Pour clôturer la journée nous avons servi un apéro avec des produits bio et locaux ainsi que les superbes crêpes préparées par Guy Trescartes notre trésorier.

Un grand merci à vous tous qui nous soutenez et faites en sorte que notre association poursuive durablement les objectifs qu'elle s'est fixés.

Nous cherchons...

- **Comptable ou secrétaire-comptable**, temps partiel, une partie du travail pouvant être fait à distance.
- **Bénévoles avec bonnes connaissances informatiques** pour le développement de nos sites Web et autres services informatisés, travail pouvant être réalisé à distance.

Connaissez-vous le musée d'Art Populaire de Saint-Didier-en-Velay ?

Ce musée, consacré à 6 départements (Loire, Haute-Loire, Ardèche, Lozère, Cantal et Puy de Dôme), relate l'ethnographie des sociétés rurales du Massif Central. Il nous fait revivre les activités traditionnelles, du tuilier au sabotier, en passant par le travail du fer, du cuir ou du bois. C'est le plus important du Massif Central, par ses nombreuses collections et leurs qualités ethnographiques.

Ouvert tous les jours du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre de 15 h à 19 h et d'avril à octobre pour les groupes (sur rendez-vous), le musée de Saint-Didier-en-Velay vous propose un véritable voyage instructif dans le temps et dans l'espace... pour un total dépaysement.
Contacts :
Musée - 04 71 66 22 61 ou
Geneviève de Fraissinette (Présidente des amis du Musée) - 04 77 35 62 10

Les temps sont durs...

La politique de restriction budgétaire de l'Etat envers les associations (entre autres...) ne faisant que s'alourdir, nous sommes amenés à demander votre soutien. En effet, les subventions sont de moins en moins nombreuses, de moins en moins élevées et de plus en plus difficiles à obtenir.

Comme vous le savez, nous sommes actuellement sur de gros pro-

jets. La campagne pour le démantèlement du barrage de Poutès en fait partie. Sans votre aide, nous craignons que cette campagne ne prenne pas toute l'ampleur qu'elle devrait, ce qui pourrait avoir des conséquences sur son efficacité.

Merci d'avance de toute l'aide financière que vous pourrez nous apporter.

Journée des souscripteurs, le 29 août 2004

Dans le cadre du chantier international que nous organisons du 23 août au 3 septembre pour la protection et la valorisation d'une mare faisant partie de notre futur système d'épuration planté de roseaux ; nous vous invitons à une journée très conviviale.

Venez partager et échanger, avec les bénévoles, votre bonne humeur et votre force physique.

Pour plus de renseignements sur cette journée, contactez :
Mathilde Béguier à SOS Loire Vivante ou mathilde.beguer@rivernet.org

Adieu à Maître Valois !

C'est avec beaucoup de tristesse que les membres de SOS Loire Vivante ont appris le décès soudain de Jean-Paul VALOIS, le 1^{er} septembre 2003.

Nous garderons le souvenir d'un ami fidèle, inspiré par un idéal généreux, qui fut notre conseiller juridique et avocat avec toute son énergie de militant et de défenseur de la nature.

D'une façon brillante, il a conduit le

dossier juridique de Serre de la Fare, pour nommer que celui-ci, ce qui a amené à l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique du projet destructif menaçant la Loire.

De nombreux membres de notre association ont assisté aux funérailles émouvantes à Chaudeyrolles sur les hauteurs du Mézenc, paysages qu'il a tellement aimés.

La Burle

La Burle est une agence de voyages ancrée depuis 29 ans dans un petit village des Montagnes ardéchoises situé sur le haut bassin de la Loire : Usclades.

Elle organise des randonnées en France et à l'étranger tout en étant respectueuse de l'environnement et soucieuse des différences culturelles.

Cette année, parmi les nouveaux séjours proposés par La Burle, venez découvrir : La Loire, un fleuve Sauvage.

Au départ du Mont Gerbier de Jonc et jusqu'au Puy-en-Velay, vous pourrez apprécier le Mont, puis vous entrez dans les Gorges sinueuses de la Loire,

vous découvrirez le lac d'Issarlès (un des lacs de cratère les plus profonds de France) et vous redescendrez la Loire jusqu'à Coubon.

Au cours de cette descente, vous serez accueilli au Mas de Bonnefont par une personne de l'association qui vous présentera les facettes cachées de ce biotope.

Pour plus d'informations veuillez contacter :
La Burle - Village - 07510 Usclades
Tél : 04.75.38.82.44 - Fax : 04.75.38.82.38
Laburle@wanadoo.fr
www.laburle.com

**L'ascension du Gerbier redevient... gratuite !!!
Un projet de mise en valeur du site est en discussion au Conseil Général de l'Ardèche**

C'est sur fond de normes de sécurité non respectées que naquit l'idée de "péage" au pied du Mont Gerbier-de-Jonc. En effet, lié de manière contractuelle avec le Conseil Général de l'Ardèche, le propriétaire d'une partie du Mont décidait de rompre ce contrat prétextant un non-respect de clauses, notamment sur les travaux d'aménagement et de sécurisation nécessaires du site. C'est alors, qu'en collaboration avec la municipalité de St-Martial (propriétaire de l'autre versant du "rocher"), il était décidé d'instaurer une taxe "sur la grimpe" s'élevant à 1,5€ par personne. A raison d'une moyenne annuelle de 100.000 "pèlerins" atteignant le sommet

(1551 m), la manne financière prévisionnelle était non négligeable. Le conseil Général saisit alors le Tribunal Administratif de Lyon qui cassa dans un premier temps cette délibération avant de la confirmer en deuxième instance suite à l'appel fait par les 2 propriétaires. Le département s'engage maintenant à investir 1,5 millions d'euros sur un projet prévoyant divers aménagements dont une maison de l'Ardèche.

Les 500.000 visiteurs des sources de la Loire seront donc heureux de pouvoir réinvestir les lieux gratuitement. Nul doute que la vente de produits du terroir ou autres peut subvenir aux frais d'entretien du site.

Une commission départementale de l'EAU en Haute-Loire...

En réponse à la canicule qui s'est abattue cet été en France, le conseil Général de la Haute-Loire a décidé de réagir immédiatement en proposant la création d'une commission départementale de l'EAU dont le fonctionnement sera calqué sur celui des CLE (Commissions Locales de l'Eau) mises en place dans le cadres des SAGES. La différence majeure étant le niveau de compétence élargi à l'ensemble du département, et dont le but sera d'impulser une prise de conscience globale sur la vulnérabilité de la ressource en eau et de discuter des différents aspects de la gestion globale de l'eau". Si nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative, force est de

constater que ce discours et cette démarche sont les nôtres depuis de nombreuses années.

Une première réunion s'est tenue le 21 novembre à l'PHôtel du Département durant laquelle un bilan de l'impact de la sécheresse sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de la ressource a été dressé. Une présentation des actions du Conseil Général en matière de gestion de l'Eau a été faite, suivie d'un débat du rôle à donner à cette instance à laquelle SOS Loire Vivante a été incluse.

Espérons que notre voix sera entendue et prise en compte dans ce débat dont l'importance ne cessera de croître dans les années futures.